

Département de l'Isère  
Arrondissement  
de LA TOUR DU PIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**VILLE  
de  
MORESTEL**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la salle du Conseil Municipal de MORESTEL le jeudi 3 août 2023 à 19 heures 30 sous la présidence de Monsieur Frédéric VIAL, Maire.

**Etaient présents** : Céline BONVINI, Brigitte CESAR, Laurent COUGOULIC, Guillaume DAVID, Alexandra DURY, Michèle GAUTHIER, Thierry GUILLEM, Christophe GUSI, Bernard JARLAUD, Estelle KELLER, Paul LAVIE, Wilfried MADULI, Aurélie MARMONIER, Alain MOIROUX, Jean-Philippe PAUGET, Michelle PILOZ, Stéphanie RADESIC, Aimé VIAL, Frédéric VIAL.

**Ont donné pouvoir ou sont excusés** : Sandrine BOUVAREL (pouvoir à Thierry GUILLEM), Sandrine BUDIN (pouvoir à Michelle PILOZ), Estelle GHORIS (pouvoir à Guillaume DAVID), Yoann GODET (pouvoir à Christophe GUSI), Virginie LAURENT-MEYER (pouvoir à Alexandra DURY), Marie-Lise PERRIN (pouvoir à Frédéric VIAL).  
Sukran BOYRAZ ,Sébastien GACON.

**Date de la convocation** : 28 juillet 2023

**Secrétaire de séance** : Stéphanie RADESIC.

Conseillers présents à l'ouverture : 19. Quorum atteint.

**Délibération n°78-2023 : TE 38-Travaux d'entretien d'investissement – maintenance éclairage public**

Faisant suite au transfert de la compétence Eclairage public à Territoire d'Energie de l'Isère (TE38), des travaux d'entretien ont été réalisés sur la commune de MORESTEL dans le cadre de la maintenance éclairage public 2023.

Ces travaux relèvent du budget d'investissement car ils participent à une amélioration du patrimoine notamment au niveau énergétique.

La contribution aux investissements pour ces travaux pour l'année 2022 est récapitulée dans le tableau suivant :

| COMMUNE  | Libellé intervention   | Montant facturé HT avec révision | Taux de subv maintenance EP | Montant Contribution |
|----------|--|----------------------------------|-----------------------------|----------------------|
| MORESTEL | DI 38261-2021-9598<br>Dépose des bornes + remplacement de tous les luminaires BF lot. La Bichonnière (15 151.12 €) | 15 151.12                        | 35%                         | 9 848.23 €           |

**Après délibération, à l'unanimité (25 voix pour),  
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

1 – PREND ACTE des travaux d'entretien réalisés dans le cadre de la maintenance éclairage public 2022 relevant du budget d'investissement,

2 – PREND ACTE de sa contribution aux investissements constitutive d'un fonds de concours d'un montant total de 9 848.23€

POUR COPIE CONFORME

Fait à MORESTEL, le 3 août 2023

CERTIFIÉ EXECUTOIRE APRÈS TRANSMISSION EN PREFECTURE.



Frédéric VIAL

Le Maire,